

**Décision portant nomination du directeur comptable et financier  
de la Caisse d'allocations familiales de la Loire**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Loire ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 24 mai 2019 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Loire, en date du 26 juin 2019 ;

**DECIDE**

Article 1 : Monsieur Stéphane MOULIN, né le 27 avril 1970 à Saint-Etienne (42), est nommé dans les fonctions de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Loire.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le **10 JUIL. 2019**

  

---

  
Vincent Mazauric



32 avenue de la Sibelle  
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52  
Fax : 01 45 65 57 24